



Le juge en référé suspension recours

Par **SAM**, le **25/05/2009 à 13:09**

Bonjour,rnj 'ai procede a une demande de visa d etudiant et on m a refuse le visa j ai fait un recours aupres de la commission et j ai fait aussi un recours aupres du conseil d etat et j attend encore la reponsernj ai ratee deja une annee universitaire et je ne souhaite pas rater une autre rnest ce que je peux saisir le juge en refere suspension parceque la il ya urgence l annee universitaire prchaine debute en septembre et je ne veux pas la rater encorernrnest ce que c est possible??????????

Par **jeetendra**, le **25/05/2009 à 13:59**

bonjour, il vous faut absolument consultez un avocat, vu l'urgence et la technicité du recours, courage à vous, cordialement